

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 24 mai (24/05/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 mai 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,  
Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Héléne DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoint**,  
M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRESENTES :**

M. Pierre GUILLAMAT, (représenté par Mme CAVALIE), **Adjoint**,  
M. Alain JEAN (représenté par Mme DOURLENT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. ROUX), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Didier MOTHES, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

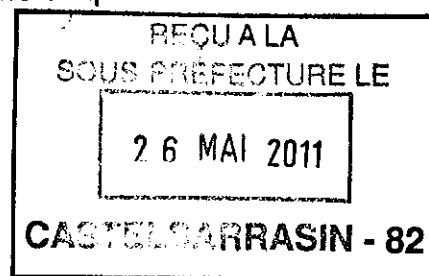
Mme DOURLENT est nommée secrétaire de séance.

02 – 24 Mai 2011

**DELIBERATION PORTANT MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de modifier le tableau des effectifs suite aux décisions d'avancements de grades au titre de l'année 2011 ; aussi, propose-t-il à l'assemblée d'apporter des suppressions et des créations de postes au tableau des effectifs comme ci-après :

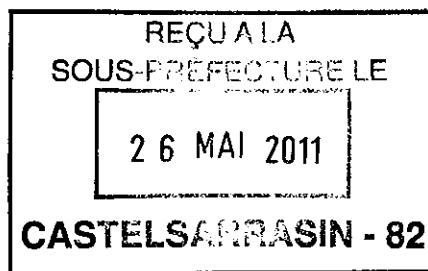


SUPPRESSIONS DE POSTES			CREATIONS DE POSTES		
1	Ingénieur	35:00	01-07-2011	Ingénieur principal	35:00
2	Rédacteur Chef	35:00	01-07-2011	Attaché territorial	35:00
3	Rédacteur	35:00	01-01-2011	Rédacteur principal	35:00
4	Gardien de police	35:00	01-01-2011	Brigadier de police	35:00
5	Gardien de police	35:00	01-01-2011	Brigadier de police	35:00
6	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	35:00	01-01-2011	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	35:00
7	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	35:00	01-01-2011	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	35:00
8	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	35:00	01-01-2011	Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	35:00

- ✓ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L1111-2 ;
- ✓ Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51 ;

**Le Conseil Municipal,**  
après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité,  
décide :

- d'APPROUVER les suppressions et créations de postes telles que décrites ci-dessus,
- d'APPROUVER le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.



Pour copie conforme  
Moissac le 25 mai 2011  
Le Maire,  
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :